

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2008

L'an deux mille huit, le quatorze avril à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressé par Monsieur GAUTHIER Jérôme Maire

Présents :

Mme CRAMAIX, DULEAU, LALANDE, MAJESTE, SCOTT, Mrs GAUTHIER, PUECH, REYNAUD, MARAIS, MARTIN, BUREAU, SCHEAFFER, HUNTER, LHOMMELET.

Absent excusé : M. CORCKET. Procuration de Mr CORCKET à Mr MARAIS

Monsieur LHOMMELET a été nommé secrétaire de séance.

Le Conseil est ouvert à 19 H05 par Monsieur Le Maire. Monsieur le Maire demande si tout le monde a reçu le précédent compte-rendu qui a été envoyé par email. M. Marais et Mme Majesté indiquent ne pas l'avoir reçu.

M. Puech rappelle la signification du sigle CCAS, Centre Communale d'Action Sociale et non Commission.

Le procès verbal du Conseil Municipal du 31 mars 2008 est approuvé à l'unanimité.

Etude et vote des budgets communaux

Budget communal primitif 2008

Monsieur le Maire indique que la commission des Finances, élargie de Mme Scott, M. Marais et M. Corcket s'est réunie à deux reprises. Lors d'une de ces réunions, un intervenant extérieur à la commune, M. Guillot a présenté l'état financier de la commune en comparant Paillet aux communes de même importance du département.

De plus M. le Maire et Mme Majesté ont rencontré le receveur des impôts de Cadillac qui leur a précisé que la Commune de Paillet était surveillée de près par l'administration quant à son budget.

M. le Maire donne la parole à Mme Majesté pour rappeler les grandes lignes du budget 2008.

Mme Majesté rappelle les points essentiels du budget 2008 :

- Le maintien des subventions aux associations, à la bibliothèque, au CCAS.
- Le budget 2008 suit les recommandations de la Cour des Comptes.
- Le budget de fonctionnement est de 604 630 €. Pour équilibrer ce budget une augmentation des impôts et taxes doit être réalisée. L'augmentation serait de 10,22%.
- Les dépenses de gestion courante ont été réduites pour éviter une augmentation d'impôts de près de 26%.
- Les charges financières de la commune s'élèvent à 229 212 €

- La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat est de 248 745 Ce qui signifie que la DGF ne sert principalement qu'à rembourser les intérêts d'emprunts.
- Le montant de la dette de PAILLET est de 2 millions d'euros.
- La Commune doit à la vue de ces chiffres assainir ses finances.

Madame Majesté énumère les plans d'actions à mettre en œuvre pour réduire les charges courantes :

- La renégociation des taux bancaires
- La révision des primes d'assurance
- La révision des crédits bail en cours
- La diminution du poste « télécommunication ».

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les taux d'imposition pour l'année 2008.

	Année 2007	Année 2008	Moy. département
Taxe d'habitation	12,92%	14,24%	17,70%
Taxe foncière bâtie	16,62%	18,32%	23,89%
Taxe foncière non bâtie	88,12%	97,13%	47,37%

Monsieur le Maire précise qu'il aurait préféré éviter cette augmentation mais que compte tenu de l'état des finances publiques et du rapport de la Cour des Comptes, il se doit de stopper la dérive financière de la commune. Il informe également que sur 500 foyers présents sur la commune seulement la moitié d'entre eux acquittent les taxes communales. L'équipe municipale en tant que gens responsables assume ces mauvaises nouvelles.

Résultat du vote : 12 voix pour, 3 voix contre. Le budget communal primitif 2008 est accepté.

Budget Eau et Assainissement primitif 2008

Les investissements sur le budget Eau et Assainissement se résument à deux études :

- La mise à jour du schéma d'assainissement.
- Le diagnostic Eau en prévision de la négociation du fermage avec la lyonnaise des eaux.

Le budget Eau et Assainissement est voté à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose la modification de l'ordre du jour du présent Conseil Municipal, pour inscrire : un vote sur une demande de subvention DGE 2008.

Il s'agit d'un projet déjà soumis deux fois au Préfet concernant la réfection de la route de Lasserre et du chemin de Grabasse, pour une somme de 138 000 € TTC. La DGE pouvant financer 25% du montant des travaux.

La modification de l'ordre du jour est votée à l'unanimité.

Ligne de trésorerie

Madame Majesté informe le Conseil Municipal :

En 2007, une ligne de trésorerie de 250 000 € a été souscrite auprès du Crédit Agricole. La Commune doit rembourser cette ligne de trésorerie au cours du mois d'avril. La Commune n'ayant pas les liquidités suffisantes pour rembourser cette somme ; elle devra recourir à l'emprunt pour honorer ce paiement. Le temps étant compté la commission des finances ne peut effectuer les démarches auprès des banques pour réaliser cet emprunt. Madame Majesté demande l'autorisation de reconduire cette ligne de trésorerie pour l'année 2008.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la reconduction de la ligne de trésorerie.

Taxe locale d'équipement, TLE

L'équipe municipale reporte à un prochain conseil le vote de cette taxe, car elle a besoin de plus de précision concernant les modalités de cette taxe. La commission finance doit se renseigner auprès de la DDE.

Nomination des membres du CCAS

Monsieur le Maire indique que certains membres du CCAS sont déjà nommés car ils représentent les associations , pour l'UDAF Mme TRUJILLO, pour le 3^{ème} âge Mme ARNAUD.

Les conseillers municipaux nommés au CCAS sont :

Mme Scott
Mme Cramaix
Mme Duleau
Mme Majesté
M. Reynaud
M. Lhommelet

Création des commissions et des comités consultatifs, nomination des membres

Commission « communication »

Mme Majesté, M. Puech, M. Bureau, M. Martin, M. Hunter, M. Lhommelet

Comité consultatif « Vie scolaire »

Mme Duleau, Mme Cramaix, M. Bureau, M. Hunter

Comité consultatif « Voirie, urbanisme et bâtiment »

Mme Duleau, M. Schaeffer, M. Hunter, M. Martin, M. Reynaud, M. Lhommelet

Comité consultatif « Culture, animation, vie associative »

Mme Majesté, M. Schaeffer, M. Reynaud, M. Puech

Comité consultatif « Environnement durable »

Mme Scott, M. Puech, M. Corket, M. Lhommelet

Election des délégués

Agenda 21: M. Corket

SEMOCTOM: M. Schaeffer titulaire, M. Lhommelet suppléant.

SDEEG : M. Lhommelet titulaire, Mme Majesté suppléante.

CLECT : Mme Majesté titulaire, M. Gauthier suppléant.

Correspondant Armée : M. Martin

Elus à l'unanimité

Informations

Mme Duleau fait un compte-rendu du conseil d'école du 8 avril 2008.

Les effectifs sont stables jusqu'en 2011. Le problème de la classe déportée a été évoqué, une réunion du comité consultatif « Vie scolaire » est prévu le 22 avril 2008 à ce sujet. Les enseignants demandent d'envisager une formation « petite enfance » pour une employée municipale. Les inscriptions pour la rentrée 2008 doivent commencer dès que possible. Il y a une fuite d'eau dans les bâtiments déportés de l'école. Les enseignants demandent à la mairie la possibilité d'emmener les enfants à la piscine pour l'apprentissage de la natation.

M. Bureau présente une étude préalable concernant la création d'un site internet et les différentes possibilités pour réduire les coûts de communications téléphoniques.

M. Gauthier informe le conseil municipal sur les délégations faites aux adjoints.

- M. Puech : Délégation aux associations, aux quartiers, à la culture.
- Mme Majesté : Délégation aux finances, à l'environnement.
- M. Schaeffer : Délégation à la voirie, à la gestion du personnel communal.
- Mme Duleau : Délégation aux écoles, aux affaires sociales.

La séance du conseil municipal est levée à 21 H 45.